

FONDS NATIONAL D'ENTRETIEN ROUTIER

« FONER »

Etablissement public de droit congolais

Créé et régi par la Loi n° 08/006-A du 07 juillet 2008 et

le Décret n° 08/027 du 24 décembre 2008 tel que modifié et complété à ce jour

Siège social : 10, avenue des Palmiers

KINSHASA/GOMBE

PROCES-VERBAL N° 001/01/2023
REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-troisième jour du mois de janvier, il s'est tenu au siège social du Fonds National d'Entretien Routier, « FONER » en sigle, à Kinshasa, la session extraordinaire de son Conseil d'Administration, sous la direction de Monsieur De'Alonzo NGOIE LUBIKA, son Président.

Le Président appelle Monsieur Joël MALEMBE LUMANGU, son Assistant, pour assurer le Secrétariat du Conseil.

Sont présents à cette réunion, les Administrateurs dont les noms suivent :

1. De'Alonzo NGOIE LUBIKA, Président ;
2. Pierre BUNDOKI NDONGALA, Directeur Général, Membre ;
3. Denis TSHILOMBO SHAMBUYI, Membre ;
4. Lazare DAKAHUDYNO WAKALE MINADA, Membre;
5. Justin TULUME, Membre.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut siéger valablement.

Avant l'examen de l'ordre du jour, le Président a demandé au secrétaire du Conseil de procéder à la lecture du Procès-Verbal de la 34^e session du Conseil pour son adoption. Après lecture, le PV N°34/2022 a été adopté par les membres du Conseil.

Handwritten marks: "07", "A", and a signature.

Handwritten mark: "85".

ORDRE DU JOUR

Neuf points sont inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Examen et adoption du Budget du FONER ;
2. Examen et adoption du Règlement Intérieur du CA ;
3. Adoption de l'organigramme du cabinet de Monsieur le PCA ;
4. Examen et adoption du cabinet de Madame la DGA
5. Observations sur la nouvelle mise en place des agents effectuée par la Direction Générale ;
6. Situation Générale du FONER (état des lieux de la Direction Générale) ;
7. Objectif de l'année 2023 ;
8. Suivi des Résolutions du Conseil d'Administration (PV29, 30, 31, 32)
9. Divers.

Adoption de l'ordre du jour

Après la lecture de l'ordre du jour par le Secrétaire, le Président a demandé que le point relatif à l'examen et adoption du Budget 2023 soit reporté à la prochaine réunion afin de permettre aux membres du Conseil de bien prendre connaissance du Budget proposé par la Direction Générale étant donné qu'il n'a été transmis aux Membres du Conseil que le 22 janvier.

Le Directeur Général a quant à lui fait part au Conseil du besoin exprimé par les Directeurs Centraux en rapport avec l'affectation des assistants dans leurs directions et de l'importance et la nécessité de créer un service dédié pour la formation des agents. Ainsi, il a sollicité à cet effet, l'examen de l'ensemble de l'organigramme de l'Etablissement en lieu et place de l'adoption et examen de l'organigramme du PCA et de Madame la DGA seulement.

Enfin, l'Administrateur Lazare Dakahudyno a proposé un réaménagement ordinal des points inscrits à l'Ordre du jour.

3

08

77 A

Ainsi, l'ordre du jour adopté se présente comme suit :

1. Examen et adoption du Règlement Intérieur du CA ;
2. Examen et Adoption de l'organigramme du FONER ;
3. Observations sur la nouvelle mise en place des agents effectuée par la Direction Générale ;
4. Suivi des résolutions du Conseil d'Administration (PV29, 30, 31,32)
5. Etat des lieux de la Direction Générale ;
6. Plan d'actions de l'année 2023 ;
7. Divers.

I. EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

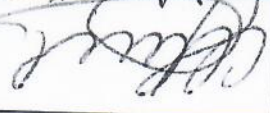

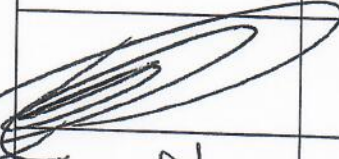
Après avoir rappelé les différentes résolutions du Conseil sur cette question, le Président a demandé au Secrétaire de procéder à la lecture, d'abord, de la note technique faite par le Cabinet Desnil Law en interprétation des articles 36 et 37 du projet de Règlement et ensuite, du projet du Règlement proprement dit afin que le Conseil examine et l'adopte article par article.

Pendant l'examen du Règlement, le Directeur Général a sollicité l'indulgence du Conseil pour lui permettre de répondre à un rendez-vous médical qui était pris avant la convocation de la Réunion du Conseil. Ainsi, le Conseil a décidé de clôturer la Réunion au niveau de la lecture du titre 4 et de convoquer une nouvelle session pour poursuivre l'examen des points inscrits à l'ordre du jour le vendredi 27 Janvier 2023.

Commencée à 11h26', la Réunion du Conseil a été clôturée à 16h04.

AL

Les Membres du Conseil d'Administration

Noms	Qualité	Signature
De'Alonzo NGOIE LUBIKA	Président	
Pierre BUNDOKI NDONGALA	Directeur Général et Membre	
Denis TSHILOMBO SHAMBUYI	Membre	
Lazare DAKAHUDYNO WAKALE MINADA	Membre	
Justin TULUME	Membre	